

Résolu: D'informer ledit Comité que le Bureau sera heureux de le recevoir le 27 courant à 3.30 hrs p.m.

10.—(20253) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la pose de conduites d'eau dans les rues suivantes:

Contrecoeur, au sud de la rue Notre-Dame	\$ 925
4ème Avenue, sud et nord de Saint-Jérôme	2,200
Saint-Denis, nord de Guizot (34ème Avenue)	1,675
Saint-Denis, sud de Rochambault (33ème Avenue, à la rue Guizot, 34ème Avenue)	3,200
Closse, nord de Saint-Luc	550

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport, les montants ci-dessus devant être imputés sur le crédit voté pour la pose de conduites principales.

11.—(19003) Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, déclarant que les propriétés acquises pour la construction d'un édifice de bain, sur la rue Saint-Georges, peuvent être démolies.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser la vente à l'enchère des matériaux de démolition de ces propriétés, et de charger l'architecte Piché de préparer les plans et devis pour la construction de l'édifice de bain.

12.—(20160) Soumise une communication du Canadian Municipal Journal, sollicitant des annonces de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Qu'en raison de la pratique suivie jusqu'à présent, le Bureau ne peut faire droit à cette demande.

13.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$34,441.92, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

14.—Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, déclarant avoir nommé MM. J. A. Landry et T. C. Flemming pour agir comme Estimateurs dans l'expropriation de la propriété de M. C. H. Bleau.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Président du Bureau des Estimateurs pour prendre informations.

15.—(18190) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de la plainte de M. J. A. Gougeon, concernant le procès-verbal de fossé, le long de l'avenue du Parc et de l'île.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Département en Loi et au Département d'Hygiène pour rapport conjoint et immédiat.

16.—(19284) Soumis le dossier concernant l'expropriation pour l'ouverture de la rue Bourassa, ainsi qu'une offre de M. J. E. Lévesque, en date du 4 mai 1914, à l'effet de vendre à la Cité les lots 277 et 278, subdivision 1698, au prix de \$1.50 le pied.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter ladite offre, et de voter les crédits nécessaires à cet effet.

17.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de la demande de la Compagnie du Pacifique Canadien pour permis de poser une voie d'évitement sur la rue Bercy.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant l'octroi du permis demandé, aux conditions mentionnées dans le rapport du Député-Ingénieur en Chef, avec en plus une autre

Resolved: That said Committee be informed that the Board will be pleased to receive them the 27th instant, at 3.30 p.m.

10.—(20253) Submitted a report from the Chief Engineer, recommending the laying of water mains in the following streets:

Contrecoeur, south of Notre Dame street	\$ 925
4th Avenue, south and north of St. Jérôme street	2,200
St. Denis street, north of Guizot (34th Avenue)	1,675
St. Denis street, south of Rochambault (33rd Ave)	3,200
Closse street, north of St. Luke	550

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved, the above amounts to be charged against the amount voted for the laying of mains.

11.—(19003) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, stating that the properties acquired for the construction of a bath on St. George street can be demolished.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the sale by auction of the materials of the properties which have been demolished be authorized, and that Mr. Piché, architect, be entrusted with the preparation of plans and specifications for the construction of the said bath.

12.—(20160) Submitted a communication from the Canadian Municipal Journal, asking for advertisements.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That owing to the practice followed so far, the Board cannot accede to said request.

13.—Submitted warrants verified by the City Comptroller, amounting to \$34,441.92, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

14.—Submitted a report from His Worship the Mayor, stating that he had appointed Messrs. J. A. Landry and T. C. Fleming as assessors in re expropriation of Mr. C. H. Bleau's property.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Chairman of the Board of Assessors for his information.

15.—(18190) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the complaint made by Mr. J. A. Gougeon re procès-verbal of a ditch along Park & Island avenue.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Law and Hygiene Departments for a joint and immediate report.

16.—(19284) Submitted the documents anent the expropriation for the opening of Bourassa street, as well as an offer from Mr. J. E. Lévesque, dated the 4th May 1914, to sell to the City lots 277 and 278, subd. 1698, at the price of \$1.50 per foot.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said offer be accepted and that the appropriations required for said purpose be voted.

17.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the application from the Canadian Pacific Railway Co. for leave to lay a siding on Bercy street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said request be granted, on the conditions mentioned in the Deputy Chief Engineer's report. on